Publié par : marie-ange.torres
Date de dépôt : 26/11/2026
Date de retrait : Non défini

www.portdebouc.fr

# CERTIFICAT D'AFFICHAGE
## d'une demande d'autorisation de construire, d'aménager ou de modifier un établissement recevant du public (ERP) assortie ou non d'une demande d'approbation d'un Agenda d'accessibilité programmée (Ad'ap)

Cadre réservé à la mairie

Le projet **Travaux d'aménagement**
Sur un terrain situé à : **4 Rue Saint Just 13110 PORT DE BOUC** ayant fait l'objet d'une demande enregistrée sous le n° **AT 013 077 26 00009,**
Le cas échéant n° de la demande effectuée au titre du code de l'urbanisme (décrit dans le code de l'urbanisme aux articles A423-1 et suivants).....
déposée à la mairie le :
**25/11/2026**
par : **Madame Jadras Aurélie,**
Domicilié(e) : **81 Av l'Espagne 13110 PORT DE BOUC**

Cachet de la mairie

MAIRIE DE PORT DE BOUC
SERVICE URBANISME

Le projet est autorisé à défaut de réponse dans un délais de quatre mois sous réserve des dispositions exposées ci-dessus.

**Délais et voies de recours**

**Délais et voies de recours : Le délai de recours devant le tribunal administratif compétent est de deux mois à compter de la décision autorisant ou refusant l'autorisation ou, en cas de décision tacite, à compter de la date à laquelle la décision aurait dû être notifiée (dès lors que le dossier avait été complété).**